AVIS DE RECRUTEMENT MULTIPOSTE

N° 001 -2026/SSPAB/DG/DAF/DRH

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Société de Sûreté Portuaire et Aéroportuaire du Bénin (SSPAB) recrute **237 agents** pour les postes suivants :

Poste	Lieu d'affectation	Nombre
Garde de sécurité portuaire	Port Autonome de Cotonou	190
Agent de sûreté portuaire	Port Autonome de Cotonou	26
Agent de sûreté aéroportuaire	Aéroport international de Cotonou	20
Opérateur de vidéosurveillance (CCTV)	Port Autonome de Cotonou	1

1. Conditions générales

Tout candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise et jouir de ses droits civiques ;
- être âgé de 21 à 45 ans au 31 décembre 2026 ;
- être de bonne moralité et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ;
- être physiquement et psychiquement apte à exercer l'emploi postulé ;
- accepter de travailler en horaires postés, de nuit, les week-ends et les jours fériés ;
- accepter de suivre la formation et la certification exigées pour le poste ;
- être immédiatement disponible.

2. Profils recherchés

Garde de sécurité portuaire (190 postes)

Missions principales :

- Assurer la surveillance et le gardiennage des installations, des accès et des biens ;
- Effectuer des rondes et contrôler les entrées et sorties ;
- Signaler et traiter les incidents selon les consignes.

Profil :

- Être titulaire au minimum du BEPC, d'un CAP ou d'un diplôme équivalent ;
- Une expérience dans l'environnement portuaire, en sécurité ou en gardiennage est un atout.

Agent de sûreté portuaire (26 postes)

Missions principales :

- Contrôler l'accès des personnes, des véhicules et des marchandises aux zones portuaires ;
- Appliquer les mesures de sûreté prévues par le Code ISPS selon le niveau de sûreté en vigueur ;
- Détecter et signaler toute situation suspecte.

Profil :

- Être titulaire au minimum du BAC ou d'un diplôme équivalent ;
- Une expérience en sûreté ou en contrôle d'accès est un atout ;
- La connaissance du Code ISPS est un atout.

Agent de sûreté aéroportuaire (20 postes)

Missions principales :

- Procéder à l'inspection-filtrage des passagers, des bagages et du fret ;
- Contrôler l'accès aux zones de sûreté à accès réglementé ;
- Appliquer les procédures de sûreté de l'aviation civile.

Profil :

- Être titulaire au minimum du BAC ou d'un diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne capacité de communication ; la pratique de l'anglais est un atout ;
- Une expérience en sûreté aéroportuaire est un atout.

Opérateur de vidéosurveillance – CCTV (1 poste)
Missions principales :

- Assurer la surveillance permanente des installations protégées et des zones réglementées à partir des écrans de contrôle CCTV ;
- Détecter, signaler et documenter les événements ;
- Assurer l'exploitation courante des équipements de vidéosurveillance.

Profil :

- Être titulaire au minimum d'un DTI, ou d'un BAC+1 en informatique, électronique, télécommunications, audiovisuel ou équivalent ;
- Une expérience en vidéosurveillance ou en salle de contrôle est un atout ;
- Maîtriser les outils bureautiques.

3. Composition du dossier de candidature

- un curriculum vitae détaillé, daté et signé, avec un numéro de téléphone joignable ;
- une demande d'emploi adressée au Directeur Général de la SSPAB, précisant le poste postulé ;
- une copie légalisée du diplôme (ou attestation) académique le plus élevé ;
- une copie du certificat d'identification personnelle (CIP), du passeport ou de la carte d'identité biométrique ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une copie légalisée des attestations de travail ou de stage, le cas échéant.

Des pièces complémentaires seront exigées des candidats retenus.

4. Dépôt des candidatures

Les dossiers sont reçus **uniquement par voie électronique** au plus tard le **16 novembre 2026 à 17 heures**, à l'adresse **recrutement@sspab.bj**. Le dossier complet est scanné et transmis en un seul fichier PDF renommé avec le nom et prénom du candidat. L'objet du courriel porte la mention du poste postulé, suivie des nom et prénoms du candidat ; le contact du candidat figure dans le message. Aucun dossier physique n'est accepté.

NB :

- un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste ;
- tout dossier incomplet ou transmis hors délai sera rejeté ;
- seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

5. Informations importantes

- Le recrutement est entièrement gratuit. La SSPAB n'exige aucun paiement à aucune étape du processus. Toute sollicitation d'argent doit être signalée au Département des Ressources Humaines, à l'adresse rh@sspab.bj.
- Toute fausse déclaration entraîne l'exclusion du candidat, à quelque étape que ce soit.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Pour tout renseignement : **rh@sspab.bj**

FAIT À COTONOU LE 05 NOVEMBRE 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOCIETE DE SÛRETE PORTUAIRE ET AEROPORTUAIRE
LE DIRECTEUR GENERAL
(SSPAB)